

Risques professionnels : un bilan mitigé

Dans une analyse de septembre 2019, la DARES (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques) présente l'évolution de l'exposition des salariés du secteur privé aux risques professionnels sur les vingt dernières années. Pour Force Ouvrière le bilan est plus que mitigé.

En effet, si cette étude fait apparaître un léger recul des contraintes physiques et des expositions aux risques chimiques des travailleurs, ces chiffres restent très relatifs lorsqu'on regarde ces derniers par rapports aux secteurs d'activité et aux types de contraintes. Ainsi, si l'exposition aux produits chimiques est en baisse dans le secteur de l'industrie, elle a tendance à augmenter dans le secteur tertiaire. Depuis les années 1990, l'exposition des salariés aux produits chimiques n'a, de ce fait, quasiment pas diminué.

Plus inquiétant encore, l'analyse révèle une augmentation de l'intensité du travail et de la tension au travail depuis 2003 avec, en parallèle, un net recul de l'autonomie des travailleurs. Ces éléments sont des facteurs essentiels dans le développement des risques psycho-sociaux en entreprise et contribuent aussi au développement des troubles musculo-squelettiques, premières causes de maladies professionnelles reconnues en France.

A noter que dans une étude de juin 2019, la DARES relève que la présence d'un CHSCT au sein de l'entreprise permet une meilleure mise en œuvre des mesures de prévention assurant une meilleure protection des travailleurs.

Force Ouvrière considère que l'exposition des travailleurs à des conditions de travail délétères n'est pas une fatalité, et souligne que les outils de prévention pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs doivent être améliorés et développés dans tous les secteurs professionnels, et plus particulièrement dans les secteurs de services.

Paris, le 11 septembre 2019

Contact :

Serge LEGAGNOA
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

✉ [slegagnoa](mailto:slegagnoa@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:slegagnoa@force-ouvriere.fr)

☎ 06.07.65.77.71

☎ 01.40.52.83.94